



LEGENDE	
	Limite communale
	Limites de zones et secteurs
	Secteurs soumis aux orientations d'aménagement et de programmation (OAP) au titre de l'article L151-6 du code de l'urbanisme
	Emplacements réservés au titre de l'article L151-41 du code de l'urbanisme
	Espaces boisés classés au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme
	Éléments plantés à protéger ou à mettre en valeur au titre de l'article L151-19 ou L151-23 du code de l'urbanisme
	Secteurs protégés concernant les eaux pluviales au titre de l'article L151-24 du code de l'urbanisme
	Éléments de patrimoine bâti à protéger ou à valoriser au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
	Mur ou haie à préserver ou à mettre en valeur au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
ZONES	
ZONES URBAINES	
UA : Zone mixte urbanisée et équipée UAc : Secteur central historique dans la zone UA UH : Zone urbanisée du hameau du Saussay	
ZONE À URBANISER	
AUm : Zone à urbaniser à court ou moyen terme destinée à l'aménagement d'équipements, habitat, activités	
ZONE AGRICOLE	
A : Zone à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles	
ZONE NATURELLE ET FORESTIÈRE	
N : Zone à protéger en raison de la qualité des sites, des paysages et des boisements Nj : Secteur de jardin aux franges de la zone urbaine Ne : Secteur d'activité équestre Nt : Secteur d'activités touristiques	

Commune de PORCHEUX 29 rue Saint-Nicolas
60390 PORCHEUX
Tel : 03 44 81 44 61

PLAN LOCAL D'URBANISME

08U19

Rendu exécutoire le

DÉCOUPAGE EN ZONES : LE SECTEUR AGGLOMÉRÉ
1/2000e

Date d'origine : Mars 2023 **4b**

ARRET du Projet - Dossier annexé à la délibération municipale du : 11 Avril 2023

APPROBATION - Dossier annexé à la délibération municipale du :

Urbanistes mandataires : **ARVAL** Agence d'urbanisme MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
3 bis, place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS
Téléphone : 03 44 94 72 16
Courriel : nicolas.thimonier@arval-archi.fr

Équipe d'étude : N.Thimonier (Géog-Urb)

Participation financière : Conseil Départemental de l'Oise